

# ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER DU SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021

## PROCÈS-VERBAL

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**Présence** : MM

**Listes des clubs présents ou représentés :**

US BANDOL – FC BELGENTIER – AS CALLAS CANTON – CA CANNET DES MAURES – CARNOULES FC – US CUERS PIERREFEU – DRAGUIGNAN SC – ESTEREL A.S – ES FLASSANS – AC FLAYOSC – FREJUS ST RAPHAEL – GARDIA CLUB – GONFARON FC – HYERES FC – HYERES ASPTT – KING OF VAL DES ROUGIERES – LA CADIERE – LA SEYNE FC – LE LAVANDOU BORMES – US LE PRADET – ES LE REVEST – LE VAL BESSILLON – LES VALLONS – AV. S MAR VIVO – SC NANS LES PINS – US OLLIOULES – PAYS DE FAYENCE – US PIGNANS – FC POURRIERES – FC PUGETOIS – FC RAMATUELLE – O. SALERNES – US SANARY – SIX FOURS LE BRUSC – ES SOLLIES FARLEDE – AS ST CYR – US ST MANDRIER – ST ZACHARIE – AS STE MAXIME – S. TRANS – US VAL D'ISOLE – FC VIDAUBAN

**Clubs toulonnais** : E. CLARET MONTETY – TOULON USAM – JS LE MOURILLON – ASPTT TOULON – RACING FC TOULON – ENT. PIVOTTE SERINETTE – SPORTING CLUB TOULON – LITTORAL SPORT ACADEMY –

**Club Football Loisirs** : FC LONDAIS LIBRE

**Clubs Futsal** : CARQUEIRANNE FUTSAL – ELITE FUTSAL – FREJUS FUTSAL – ISSOLE FUTSAL – LE LAS FUTSAL - ST MAX FUTSAL -

**Clubs présents mais ne pouvant pas votés** : BESSE SPORTS – AES BRAS – FC BRIGNOLES – GRIMAUD FC – JS LE BEAUSSET – FC ROCBARON – FC STE ANASTASIE – O. TARADEAU – LA SEYNE FUTSAL – TOULON EST FUTSAL - AITO FC

**Ouverture de la séance par M. William PONT**

M. William PONT ouvre la séance et remercie les participants d'être présents à cette Assemblée. Il excuse l'absence de MM Eric BORGHINI représenté par Mme Rosette GERMANO et M. Pierre GUIBERT pris par ses obligations. Il remercie aussi la présence de Mme Lucienne ROQUES, Président du CDOS, MM Jean Claude LANDA, adjoint aux sports de la mairie de CUERS, Marc BENINTENDI, adjoint aux sports de la mairie de PIERREFEU

M. André VITIELLO, Secrétaire Général, donne le nombre de clubs présents ou représentés soit 63 clubs sur 111 clubs soit 300 voix sur 438 voix. Le quorum de 37 clubs présents ou représentés étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

M. André VITIELLO poursuit l'Ordre du Jour par l'approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale d'hiver du samedi 30 janvier 2021 dématérialisé. Celui-ci **est adopté à l'unanimité**.

**- Allocution de M. Jean Claude LANDA, adjoint aux sports de la Mairie de CUERS**

Il souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants au nom du Maire du CUERS et une bonne assemblée.

**- Allocution de M. Marc BENINTENDI, adjoint aux sports de la Mairie de PIERREFEU**

Il remercie le Président William PONT pour son invitation. Il relate l'historique du rapprochement des deux villes CUERS et PIERREFEU aussi bien sportivement que politiquement. Il souhaite une bonne assemblée à l'ensemble des participants.

**- Allocution de Mme Rosette GERMANO représentant la Ligue Méditerranée :**

C'est un immense plaisir d'être ici pour représenter la Lignes. Les Assemblées Générales sont toujours des moments de partage et de convivialité surtout en ce moment (pandémie). La ligue sera toujours aux côtés des clubs.

Plusieurs opérations ont été mises en place :

> Opération REBOOT : la société EVA s'occupe de la collecte de vieux appareils informatiques afin de pouvoir les reconditionner et les proposer à nouveaux aux clubs à un tarif préférentiel.

> Projet : Economie, écologie, sociale

> Formation de l'IR2F : les deux dernières saisons ont été tronquées à cause de la pandémie mais elles ont permis de se rapprocher.

> Réaménagement des championnats U14 – U18 et création d'un championnat U18 Futsal

Pour terminer, cette saison est bien lancée et nous espérons reconquérir les licenciés.

Merci à tous.

M. William PONT souligne que concernant l'opération REBOOT, un gros volume de matériel informatique a été remis à la société EVA par les clubs de notre District. Il invite les clubs à poursuivre leur participation dans cette opération.

#### **- Intervention de Ludivine REGNIER, CTD DAP**

L'objectif prioritaire technique : améliorer le niveau des pratiquants et cela ne peut se faire que par la structuration des clubs (label, programme éducatif fédéral, certificat départemental). Cela permettra le développement des pratiques : cadrer le football éducatif, développer et pérenniser le football diversifié et dynamiser le foot à l'école.

#### **>> Responsabilité éducative et sociétale :**

Pratiques évolutives afin de favoriser la progression.

Objectif : Cadrer le football éducatif – respect du fonctionnement, respect des règles du jeu et respect des enfants.

>> Philosophies des rencontres :

- > Laisser jouer les enfants : encourager, valoriser tous les enfants c'est les mettre en confiance
- > Transfert des apprentissages de la semaine
- > Bannir toute forme de classement
- > Esprit de convivialité
- > Temps de jeu égal pour tous.

#### **Allocution de M. William PONT, Président**

Cette saison est très particulière, son démarrage a été compliqué notamment chez les jeunes avec des clubs qui s'engagent puis se désengagent peu après en raison d'une situation très instable de leurs effectifs.

En Foot d'Animation des soucis aussi avec des problèmes sur la transmission trop tardive des plannings pour les plateaux. Également des problèmes sur les désignations des équipes sur ces plateaux en particulier concernant les distances liées aux déplacements.

Nous sommes conscients de tous les problèmes qui sont en passe de résolution.

Le nouveau CTD DAP Amin ARROUB doit maîtriser toutes ces particularités afin d'être plus efficace dans la résolution des divers problèmes.

Autre point préoccupant qui concerne l'état d'esprit constaté sur et autour de nombreux terrains.

En effet, on remarque beaucoup de nervosité et des dérives disciplinaires qu'il faut éradiquer au plus vite.

De même, en particulier dans le Foot d'Animation, des manquements en ce qui concerne le respect des règlements, là aussi il faut au plus vite revenir à une situation en adéquation avec les règles établies.

**Côté Positif**, on notera :

- La reprise quasi normale des compétitions notamment en seniors
- Le nombre global des licenciés qui est revenu à la normale : 20 000 licenciés (identique à celui de novembre 2019).

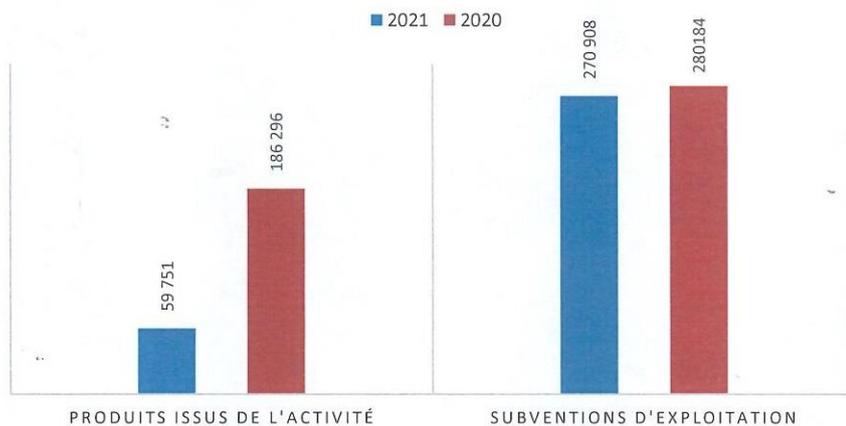
#### **- FINANCES**

##### **1 - Présentation du compte de résultat de la saison 2020/2021 et du bilan arrêté au 30 juin 2021**

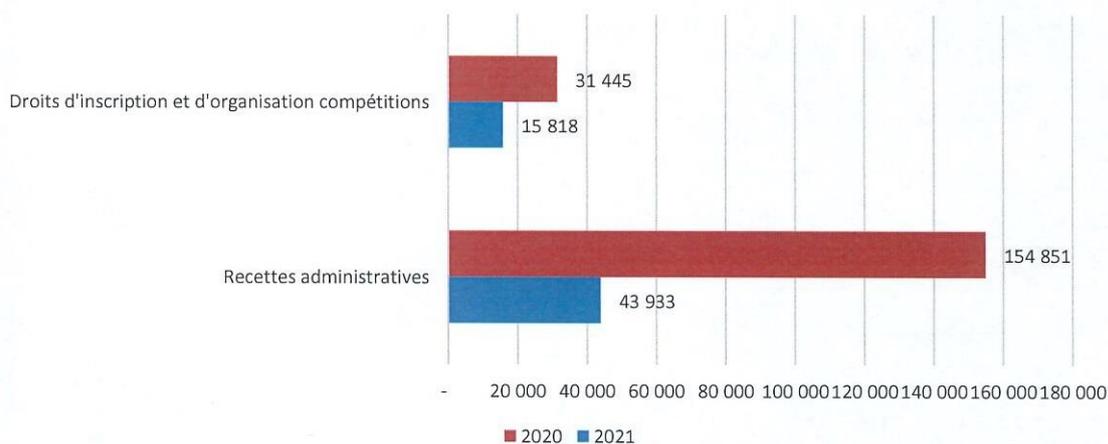
Mme Béatrice MONNIER fait lecture du rapport du commissaire aux comptes, M. Christian DAVOULT, absent excusé pris par des obligations professionnelles. Elle certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Elle présente le budget prévisionnel de la saison 2021/2022 en se basant sur les tableaux et graphiques suivants qui fait apparaître une baisse concernant les produits d'exploitation issus de l'activité par rapport au 30 juin 2020 et cela s'explique par l'arrêt des compétitions à la suite du COVID 19 mais aussi à une réduction des droits d'inscription aux compétitions et d'organisation conformément à la préconisation de la F.F.F.

## PRODUITS D'EXPLOITATIONS

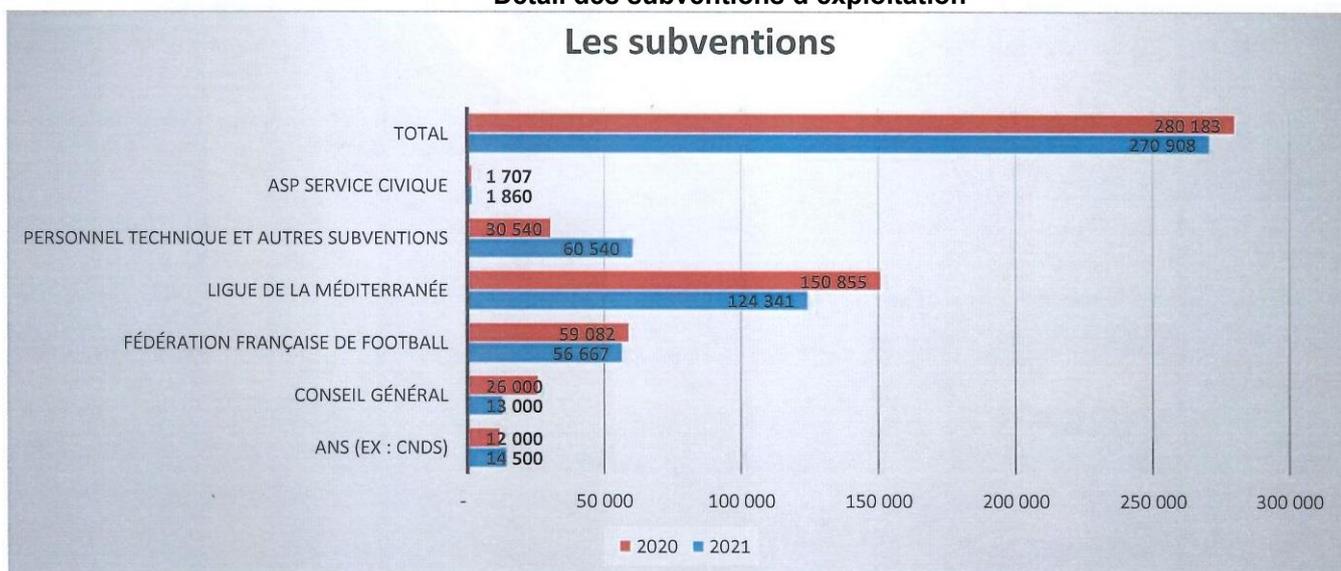


### Produits issu de l'activité



### Détail des subventions d'exploitation

#### Les subventions



# BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2021

## BILAN AU 30 JUIN 2021

Actif

ACTIF	Au 30 Juin 2021 (selon ANC 2018-06)		Au 30 Juin 2020 (selon CRC 1999-01)	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles (note 2)</b>				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	13 552	(12 554)	998	725
<b>Immobilisations corporelles (note 2)</b>				
Terrains	196 596	(75 589)	120 930	133 176
Constructions	1 305 060	(1 014 862)	290 198	332 106
Installations techniques, matériel et outillage industriels	222 553	(287 232)	35 322	40 514
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres titres immobilisés	1 056		1 056	1 042
<b>Total I</b>	<b>1 738 728</b>	<b>(1 290 234)</b>	<b>448 494</b>	<b>497 563</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Créances (note 3)</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	102 726	(2 882)	99 844	89 241
Autres	18 156	(2 882)	15 274	
Autres	84 570		84 570	75 710
Valeurs mobilières de placement	738 100		738 100	713 805
Disponibilités	27 512		27 512	13 584
Charges constatées d'avance (note 4)	8 055		8 055	7 542
<b>Total II</b>	<b>876 893</b>	<b>(2 882)</b>	<b>873 511</b>	<b>899 883</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	<b>2 615 121</b>	<b>(1 293 116)</b>	<b>1 322 005</b>	<b>1 397 446</b>

## BILAN AU 30 JUIN 2021

Passif

PASSIF	Au 30 Juin 2021 (selon ANC 2018-06)	Au 30 Juin 2020 (selon CRC 1999-01)
<b>FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS (note 5)</b>		
<b>Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires	667 000	667 000
Report à nouveau	386 384	438 804
Excédent ou déficit de l'exercice	(45 414)	(52 419)
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>1 007 970</b>	<b>1 053 385</b>
<b>Fonds propres consommables</b>		
Subventions d'investissement (note 5)	46 012	57 732
<b>Total I</b>	<b>1 053 983</b>	<b>1 111 117</b>
<b>PROVISIONS (note 6)</b>		
Provisions pour risques	112 613	136 490
Provisions pour charges	57 194	52 150
<b>Total II</b>	<b>169 807</b>	<b>188 640</b>
<b>DETTES</b>		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	11 628	12 227
Dettes fiscales et sociales	57 271	54 145
Autres dettes (note 7)	29 317	28 317
Produits constatés d'avance		3 000
<b>Total III</b>	<b>98 215</b>	<b>97 688</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>1 322 005</b>	<b>1 397 446</b>

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos au 30 Juin 2021 (selon ANC 2018-06)	Exercice clos au 30 Juin 2020 (selon CRC 1999-01)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations et droits d'inscriptions (note 8)	15 818	31 445
<b>Ventes de biens et services (note 8)</b>		
Ventes de biens	7 375	8 321
Ventes de prestations de service et autres recettes administratives	36 558	146 530
Concours publics et subventions d'exploitation	59 360	
Subventions		280 183
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	211 548	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 489	6 957
<b>Total I</b>	<b>333 149</b>	<b>473 436</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises (note 11)	(6 351)	(6 546)
Autres achats et charges externes (note 11)	(124 143)	(167 113)
Impôts, taxes et versements assimilés	(11 985)	(12 001)
Salaires et traitements (note 12)	(140 927)	(138 130)
Charges sociales (note 12)	(54 260)	(52 582)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations (note 14)	(64 478)	(56 368)
Dotations aux provisions (note 14)	(5 044)	(4 445)
Autres charges (note 13)	(928)	(935)
<b>Total II</b>	<b>(408 116)</b>	<b>(438 120)</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>(74 967)</b>	<b>35 316</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	10 853	10 211
<b>Total III</b>	<b>10 853</b>	<b>10 211</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées	(489)	(790)
<b>Total IV</b>	<b>(489)</b>	<b>(790)</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV) (note 15)</b>	<b>10 364</b>	<b>9 421</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>(64 603)</b>	<b>44 737</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	8 829	3 950
Sur opérations en capital		3 500
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	35 597	11 254
<b>Total V</b>	<b>44 427</b>	<b>18 704</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	(24 575)	(8 297)
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		(106 841)
<b>Total VI</b>	<b>(24 575)</b>	<b>(115 138)</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI) (note 16)</b>	<b>19 851</b>	<b>(96 434)</b>
Impôts sur les bénéfices (VII)	(662)	(723)
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>388 428</b>	<b>502 351</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII)</b>	<b>(433 842)</b>	<b>(554 771)</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>(45 414)</b>	<b>(52 420)</b>

### 3 – Approbation du Budget Prévisionnel saison 2021/2022

Le Budget Prévisionnel est adopté à l'unanimité

#### **Allocution de M. Bernard MOUTTET, Maire de CUERS**

Il s'excuse de son arrivée tardive et exprime son plaisir de recevoir notre assemblée. Il souligne la période difficile que nous traversons actuellement avec la crise du COVID qui risque de perdurer mais il faut positiver et continuer à avancer.

#### **Allocution de Mme Lucienne ROQUES, Présidente du CDOS**

Elle remercie la Ligue pour son initiative de reconditionnement des appareils informatiques et souhaite la généraliser à d'autres comités.

>> Opération Parents / Sports : un code a été mis en place pour les parents de manière à les éduquer et les culpabiliser lorsqu'ils se comportent mal.

>> Aspect éducatif : Le CDOS met à la disposition des clubs des services civiques.

>> Pass Sport : Le dispositif est reporter jusqu'au moi de février car la moitié de la somme a été dépensé. Un emploi a été créé pour ce dispositif. Les clubs ont la possibilité de le contacter s'ils n'arrivent pas à faire les dossiers.

>> Service Nationale Universelle : ce service fait appelle à des jeunes de seconde et se concrétise sous forme de stage pratique en situation dans les clubs qui peuvent en faire la demande.

>> Opération intégration handicap : une enquête va être prochainement lancer.

#### **Questions Diverses :**

- M. René-Paul CLAUZEL représentant le club de SIX FOURS LE BRUSC : demande à ce que les coordonnées téléphoniques des correspondants foot club apparaissent.

- **M. MARIOTTI de l'USAM** : De nombreux cas de COVID sont enregistrés actuellement chez les enfants. Dans ces conditions les matches sont-ils forfaits ?

**Réponse de William PONT** : Toutes les rencontres seront reportées dès lors qu'un cas COVID est déclaré et justifié.

- **PIVOTTE SERINETTE** : Demande si les plateaux U10/U11 peuvent paraître au moins 15 jours avant car il est très difficile de réserver les terrains dans les délais réduits.

>> Demande si possibilité de mettre des arbitres en U14 D3 plutôt qu'en U13 GR.

**Réponse de Ludivine REGNIER** : Les arbitres sont mis en U13 GR pour la mise en place du permis de conduire une équipe.

- **LA CADIÈRE** : Problème concernant le manque d'arbitre.

**Réponse de M. BOUREAU Cyril** : Les désignations sont très compliquées du fait de la pénurie d'arbitres et aussi des clubs qui ne transmettent pas les horaires dans les délais.

Des formations vont être mis en place pour le recrutement. Il existe également un problème d'arbitre dans certains secteurs.

**HYERES FC** : Demandant s'il est possible d'intervenir dans le cas ou un éducateur part du club et ce afin que les enfants ne partent pas avec lui.

**Réponse** : Il est impossible d'intervenir et de modifier les règlements généraux.

**PTT HYERES** : Concernant la non-désignation en championnat féminin et le nombre de remplacement.

**Réponse de BOUREAU Cyril** : Si nous mettons des arbitres en championnat féminin ce sera au détriment d'une autre catégorie.

**Réponse de William PONT** : C'est le règlement fédéral qui doit être appliqué.

M. William PONT conclue en remerciant à nouveau les dirigeants des clubs et toutes les personnalités pour leur présence. Il espère qu'enfin cette pandémie va disparaître pour permettre à cette saison d'aller à son terme.

**Le Président : William PONT**  
**Le Secrétaire Général : André VITIELLO**